Conseil d’école N°1 Mardi 5 novembre 2019

École Maternelle de Grésy sur Aix

**Equipe enseignante** : Mme Geneviève Montillet : Directrice, Mme Catherine Vachus, Mme Emmanuelle Palumbo, Mme Sophie Hubert, Mme Marie-Ann Lambert, Mme Anne Pernoud, Mme Monique Bienvenu, M.Frédéric Cathelin, Mme Emilie Guillotin

**Ville de Grésy sur Aix** :

Mme Christine Magnen : adjointe à la vie scolaire et à la culture

**DDEN** : toujours pas de remplaçant pour l’école maternelle de Grésy.

**Parents élus** : Mme Camille Fradet (excusée), Mme Gaëlle Collot, Mme Fanny Caselani,

Mme Mélanie Renelier, Mme Ivana Thuillier, Mme Virginie Curt, M. Jimmy Fontaine,

Mme Alexandra Bonnet, Mme Claire Celine Destremont, Mme Claire Moulis, M.Julien Arnone.

**Excusés**:

M. Robert Clerc : maire de Grésy sur Aix

M. Ronchail : inspecteur de l’éducation nationale

**1 Rôle et fonctionnement du Conseil d’Ecole**

Le conseil d'école est composé de personnels de l'école et de représentants des parents d'élèves. Il se réunit pour prendre les décisions qui concernent la vie de l'école, voter le règlement intérieur de l'école et adopter le projet d'école.

Le conseil d'école est composé :

* du directeur de l'école, qui le préside,
* de l'ensemble des maîtres affectés à l'école,
* du maire,
* d'un conseiller municipal ou du président de l'intercommunalité,
* des [représentants élus des parents d'élèves](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1880) (autant de représentants que l'école comporte de classes),
* et du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

Le conseil se réunit au moins 1 fois par trimestre, et obligatoirement dans le mois qui suit l'élection des représentants des parents d'élèves.

**DDEN** : Le Délégué Départemental de l’Education Nationale est un élu, bénévole

pour 4 ans. Il s’engage à soutenir l’école publique laïque de la république. Il peut venir à tout moment dans l’école. Il a un droit de regard sur l’hygiène et la sécurité mais pas sur la pédagogie.

Malheureusement, M. Régis SCHNEIDER me confirme qu’à ce jour, ils n’ont pas trouvé un ou une remplaçante à la personne précédemment affectée à l'école maternelle de Grésy.

**2 ELECTIONS de parents** représentants de parents d’élèves.

Le scrutin a eu lieu le vendredi 11 octobre 2019.

Les familles ont voté par correspondance.

La liste électorale comptait 339 inscrits. Il y a eu 187 votants. 7 bulletins étaient blancs ou nuls. 180 suffrages ont bien été exprimés.

* **7 sièges ont été pourvus** : M. Jimmy Fontaine( Kélyo PS), Mme Mélanie Renelier (Eloïse MS ), Mme Camille Fradet (Arthur MS), Mme Claire Moulis( Marie GS et Amandine PS), Mme Gaëlle Collot (Maëlle GS), M.Juilien Arnone( Jenny PS), Mme Fanny Caselani ( Batiste MS).
* **5 suppléants élus** : Mme Alexandra Bonnet (Timéo GS), Mme Virginie CURT (Lilou MS) , Mme Nelly Gros-Daillon ( Lenny MS), Mme Claire DESTREMONT (Elyna GS et Amaury PS) , Mme Ivana Thuillier (Léana GS et Emy PS)

Le taux de participation est de **55,1 %.**

Les parents élus peuvent être joints par l’adresse mail spécifique et dédiée aux familles : [representants.maternelle.gresy@gmail.com](mailto:representants.maternelle.gresy@gmail.com)

Pour toute communication avec l’équipe enseignante ou avec l’administration de l’école, privilégier le courriel : [ce.0731304W@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0731304W@ac-grenoble.fr)

**3 Effectifs et répartition des élèves**

**186** élèves étaient inscrits à la rentrée.

Nous avons radié 4 enfants depuis la rentrée (déménagement et inscription dans une autre école).

L’effectif total est, à la date du 5 novembre 2019 de **182** élèves répartis ainsi :

24 PS : classe Madame Montillet et Monsieur Cathelin le mardi

12 PS + 15 MS : classe de Madame Hubert

17 PS + 10 MS : classe de Madame Palumbo

26 MS : classe de Madame Vachus

19 MS + 7 GS : Classe de Madame Lambert

25 GS : classe de Mme Pernoud et Madame Guillotin le vendredi

27 GS : classe de Madame Bienvenu

4 élèves sont accompagnés pour leur scolarité par des AESH : **A**ccompagnants des **E**lèves en **S**ituation de **H**andicap : Mme Eleonore Mora, Mme Bernadette Baumlin, Mme Brigitte Moquet.

Ces 4 élèves accompagnés sur un temps scolaire sont dans les classes de : Mme Vachus,

Mme Hubert, Mme Palumbo, Mme Lambert, Mme Bienvenu.

**3 Le REGLEMENT INTERIEUR :** Le règlement intérieur est assujetti au règlement départemental des écoles publiques qui lui, est plus complet et peut être consulté sur le site de l’inspection académique : circulaire n°2014-088 du 9 juillet 2014.

Il sera distribué mi-novembre, dans les cahiers de liaison et signé par les parents.

Les enseignants attirent plus particulièrement votre attention sur l’importance de la ponctualité à 8h20 et 13h20. En effet du fait du plan VIGIPIRATE les portes se ferment à 8h30 et 13h30 car le personnel de service doit regagner sa classe.

Vote du règlement avec au paragraphe VI.4. page 4 : Les objets type « doudous » sont autorisés à l’école. La sucette est interdite.

Nombre de votants : 7 parents + 1 mairie + 9 enseignants (17)

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**4 ORGANISATION de la vie scolaire**

* **7 classes –**
* **9 enseignants**dont 2 sur les compléments
* M. Cathelin le mardi (PS de Mme Montillet)
* Mme Guillotin le vendredi (GS de Mme Pernoud)
* **7 ATSEM** :
* 5 ATSEM à temps plein dans les classes : 8h /11h30 et 13h30/16h30
* 2 ATSEM le matin 8h /11h30 chez les GS et 2 jours par semaine l’après

-midi de 13h50 à 14h45 et de 16h à 16h30

* **Activités de soutien :** tous les après-midis 10 élèves des 2 classes de GS

(5 de chaque) sont pris en charge par Mme Montillet ou M. Cathelin de 14h15 à 14h45 pour travailler des compétences à consolider avec ces élèves.

* **Activités pédagogiques complémentaires APC** :

Les APC organisées par groupes restreints d’élèves (les plus fragiles) sont consacrées à soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves et contribuer à la maîtrise de la langue française. Les APC ont débuté le 14/10/2019.

Les APC durent 30 mn et se déroulent les lundis de 11h30 à 12h00.

* **EPS** : les 2 classes de GS vont participer à 9 séances de piscine : fin juin

2020. Des parents agréés « natation » se proposent pour être plus nombreux pour accompagner et rendre ainsi les séances plus confortables.

* **Intervenante** : Pauline Bertail (Dumiste) interviendra pour toutes les

classes 45 minutes tous les jeudis à partir du 5 décembre jusqu’au 12 juin dans nos locaux. Nous la rencontrons mardi 12 novembre pour mettre en place notre projet.

* **Bibliothèque** : toutes les 3 semaines chaque classe se rend à la

bibliothèque pour une séance de 45 minutes : lecture libre ; lecture offerte ; emprunt de livres que les enfants emportent à la maison. Pensez à rapporter le livre une semaine avant le retour à la bibliothèque.

**5 SECURITE**

* Plan Particulier de Mise en Sureté : PPMS

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Date / heure | Exercice / alarme | observations |
| 14/09/2019 à 9h45  Durée : 3 min 34 | Alerte incendie.  Alarme incendie déclenchée par la  Directrice  Enseignants et élèves étaient prévenus et préparés. | Rassemblement : en rang par classe dans la cour sous le préau et appel. |
| 17/10/2019 à 9h30  Durée : 20 min | Exercice « attentat intrusion »  Alarme répétée avec déplacement dans les étages (corne de brume)  Enseignants et élèves étaient  prévenus et préparés. Les parents étaient informés. | Mise à l’abri en silence : se confiner, s’enfermer, s’allonger et se cacher.  Certaines classes n’ont pas entendu l’alarme du fait d’une école avec 5 étages : la mairie pense à une corne de brume pneumatique qui serait plus puissante donc efficace. |
| 17/12/2019  Heure à définir avec la mairie  Durée : 10min | Exercice interacadémique « accident  de transport de matières dangereuses ».  Cet exercice est à mettre en place en collaboration avec la mairie. |  |

* Plan VIGIPIRATE niveau 2 renforcé.

Pour cela surveillance renforcée des personnes à l’entrée de l’école.

Portes fermées la journée.

Portes fermées après l’accueil des parents et enfants à 8h30 et 13h30.

L’équipe enseignante s’inquiète du fait que la porte d’entrée est très difficile à maintenir fermée lorsque les parents sortent après 8h30 ou 13h30.

Proposition de la mairie d’installer une gâche électrique : sortie possible et entrée sur demande après appel avec sonnerie.

**6 Projet d’école**

Cette année le thème sera « l’environnement proche » : thème qui s’intègre dans le projet élaboré en 2018.

Les visites, les sorties « nature », les spectacles, le cinéma nous permettront d’aborder les quatre axes du projet :

* Amélioration des résultats au regard des compétences du socles commun : vocabulaire, langage, numération, graphisme.
* Parcours éducatifs (artistique et culture, citoyen, éducatif de santé)
* Réponses aux exigences d’une école inclusive – élèves à besoin particuliers
* Vie scolaire (relation avec les familles, communication, partenariats,)

**Les actions prévues sont** :

* Parcours éducatif de santé : GS : natation, rencontres sportives, jeux de patrimoine (en cours de préparation) – PS/MS/GS : sorties « forêt » - PS/MS/GS : sortie « raquettes »
* Parcours éducatif artistique et culturel : PS/MS/GS : spectacle au théâtre du casino Grand Cercle : les Yeux de Taqqi ; spectacle de Noël : le Noël enchanté du Yetou ; séances de cinéma (en cours d’organisation) ; séances de musique avec Pauline Bertail ; séances de bibliothèque.
* Parcours éducatif culturel et citoyen : visite d’une ferme (en cours d’organisation) ; balade sur le lac du Bourget (en cours d’organisation)

**L’ensemble des sorties est financé par** :

* La mairie : 2 spectacles à hauteur de 1600€ ; projets lourds : 17€ par enfant
* L’association de parents d’élèves : 22.50€ pour l’année 2019-2020
* La coopérative scolaire : 15€ par enfant

**7 Restauration scolaire, activités périscolaires**

La cantine pour les enfants est assurée par la mairie dans les locaux de l’école.

Les activités périscolaires sont assurées par l’ACEJ : Association de Communes Enfance Jeunesse.

**8 BILAN financier de la coopérative scolaire**

Au 30 septembre 2019 le solde créditeur était de 17 278.29€.

Cette année, nous avons choisi de nous affilier à l’OCCE : **O**ffice **C**entral de la **C**oopération à l’**E**cole.

C’est une coopérative conventionnée par l’éducation nationale.

Avec l’OCCE nous sommes assurés pour toutes les sorties, et nous avons un commissaire aux comptes.

Cette affiliation est en cours.

**9 ENTRETIEN des locaux**

Travaux effectués dans les classes en juillet/août 2019**:**

Classe 3 Anne Pernoud : les fenêtres ont été changées, les peintures ont été refaites.

4 ordinateurs ont été installés et raccordés à internet.

Dans toutes les classes les prises internet ont été vérifiées ou raccordées si besoin.

De nombreux petits travaux sont réalisés dans les classes dès qu’il y a des besoins.

Il manque la classe 7 de Mme Montillet qui n’est pas raccordée à internet et où le téléphone fonctionne très mal. Les travaux seront faits mercredi 6 novembre.

